

le plaisir de recevoir Leurs Altesses royales le duc d'Édimbourg et la Princesse royale.

L'année dernière, j'ai visité plusieurs provinces et j'ai fait un voyage prolongé dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Grand Nord m'a fait comprendre l'immensité, les vastes horizons et la beauté de notre pays. En le survolant, je me suis rendu compte du magnifique patrimoine que la Providence nous a confié. A nous d'en être de dignes intendants!

Bien que certaines perspectives menaçantes continuent d'assombrir la scène internationale, nous avons quelques raisons de manifester un optimisme prudent. Les grands conflits armés ont été évités et les voies sont déjà ouvertes, ou sur le point de l'être, à la conciliation et aux négociations à l'égard d'un bon nombre de questions internationales importantes. La paix demeure le premier objectif du Gouvernement du Canada.

Le retour des pressions soviétiques sur Berlin oblige les Gouvernements de l'Alliance de l'Atlantique Nord à concilier la préservation des droits et intérêts essentiels avec la volonté constante de reprendre le dialogue en vue d'aboutir à des accords équitables et sûrs. Mon Gouvernement a travaillé sans relâche en ce sens; il approuve la reprise des entretiens préliminaires avec l'URSS, entretiens dont le succès dépend de la sincérité soviétique.

Dans d'autres régions de tension, le Canada s'est distingué par les efforts qu'il a déployés pour atténuer les difficultés politiques, économiques et administratives qui, parfois, chez les nations nouvelles, ont accompagné le passage de la dépendance à la souveraineté. Le Canada se doit de continuer d'appuyer activement les ententes internationales pour le maintien de la paix.

Pour que le monde soit à jamais libéré des menaces de guerre, les accords internationaux en vue d'un désarmement surveillé restent d'importance capitale. A titre de membre du comité élargi de désarmement, récemment reconstitué, mon Gouvernement appuie la décision de reprendre en mars les négociations sur le désarmement.

Le Commonwealth, lien entre cinq continents et entre peuples de races diverses, continue de prendre de l'importance comme instrument de liberté et de paix. Le renforcement de cette association est un des objectifs principaux de mon Gouvernement. En 1961, le Canada, avec les autres nations du Commonwealth, a accueilli avec joie la pleine participation de Chypre, du Sierra Leone et du Tanganyika à l'association du Commonwealth.

Mon Gouvernement se félicite particulièrement de l'acceptation, par les Nations Unies, d'un programme alimentaire mondial dont le

Canada a pris l'initiative et pour lequel on vous demandera d'autoriser une contribution.

On vous invitera aussi à voter des fonds pour la continuation du programme canadien d'aide extérieure.

La représentation diplomatique du Canada a été élargie au sein du Commonwealth, auprès des pays africains de langue française aussi bien qu'en Amérique latine et en Asie.

Tout en cherchant à atténuer les tensions internationales et à favoriser le règlement pacifique des différends entre nations, mon Gouvernement juge encore nécessaire d'appuyer le maintien et le renforcement des forces de défense indispensables à la poursuite d'un rôle actif au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

D'importantes négociations sont en cours entre le Gouvernement britannique et la Communauté économique européenne à la suite de la décision qu'a prise la Grande-Bretagne de voir si elle peut obtenir des conditions qui lui permettraient de devenir membre de cette Communauté. Mes ministres suivent de près ces négociations, ne perdant pas de vue qu'elles devraient tenir pleinement compte des intérêts primordiaux du Commonwealth, ainsi que des intérêts et de la situation du Canada à titre d'importante nation commerçante.

Aux récentes réunions internationales, mon Gouvernement a réitéré son appui à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, ainsi que sa volonté de jouer un rôle utile en vue de l'intensification du commerce mondial. Il est prêt à collaborer avec d'autres pays à la réalisation de cet objectif.

Mon Gouvernement se propose de vous recommander un certain nombre de mesures qui constitueront de nouveaux progrès en vue de réaliser les objets de la Confédération et d'identifier plus clairement la nationalité canadienne en ce qui regarde divers aspects du secteur public et du secteur privé. A cette fin, vous serez invités à donner suite, après certaines modifications, aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les publications.

Au moyen de conférences avec les représentants des Gouvernements provinciaux, nous nous acheminons vers un accord sur un moyen de modifier notre constitution au Canada; ce serait la dernière étape pour rendre notre situation juridique officielle conforme à la réalité. Une formule élaborée à cette fin a été soumise à l'examen des gouvernements provinciaux.

Des projets de loi vous seront présentés pour obliger les entreprises commerciales et les syndicats ouvriers à soumettre des rapports sur l'étendue et la nature de leur champ